

Prendre soin de nos équipes :

Accompagner les collaborateurs en situation de fragilité







Prévenir et contribuer à réduire les facteurs de stress pouvant impacter le bien-être et la santé des collaborateurs



Se positionner en employeur responsable, conscient des risques auxquels les collaborateurs sont exposés et de la réalité de leur vécu, attentif à la santé et à la sécurité physique, mentale et émotionnelle des collaborateurs.

Apporter des solutions aux situations de fragilité professionnelles et personnelles avec un accompagnement psychologique et social.

Incarner nos valeurs: s'engager pour l'humain dans toutes ses dimensions, aider ses collaborateurs comme ses patients et ses résidents, protéger ses équipes et leur goût de la vie

1er trimestre 2024

Décembre 2023

1/ Renforcement del'accompagnementpsychologique2/ Lancement du dispositif « un toit garanti » mise à l'abri en situation d'urgence

Renforcement de l'accompagnement social avec un service d'assistance sociale

LOGEMENT | BUDGET | FAMILLE | SANTÉ | TRAVAIL| EMPLOI & RETRAITE | SOUTIEN JURIDIQUE Co-construire une politique sociale engagée



1/ La cellule d'écoute psychologique





POURQUOI?

Dans le cadre du travail et du contexte, vous ou vos collaborateurs(ices) pouvez être confronté(e)s à des situations de stress, de mal être, de difficultés personnelles ayant un impact sur la vie professionnelle et avoir besoin d'un soutien psychologique...

COMMENT? En appelant le:



08 05 95 29 68



Ce service est **gratuit**, **anonyme et confidentiel**.

Un psychologue, soumis au secret professionnel, est à votre disposition pour vous aider **7j/7j** et **24h/24h**.

Vous pouvez bénéficier d'un suivi vous permettant des consultations jusqu'à 5 entretiens téléphoniques ou en face à face au plus proche de votre domicile.



1/ La cellule d'écoute psychologique





L'IAPR est un institut spécialisé dans la prévention, et l'accompagnement psychologique face aux situations de stress et de mal-être au travail.

Les psychologues sont tenus par une obligation de stricte confidentialité.

L'IAPR a la capacité de vous recevoir dans un cabinet sur toute la France.



2/ Mise à l'abri – logement d'urgence

RESPONSAGE C



POUR QUI?

Sur critères d'éligibilité (caractère d'urgence) pour les:

- Victimes de violences intrafamiliales (conjugale, fratrie, parentale, ...)
- Salariés dépourvus d'hébergement ayant au minimum un enfant mineur à charge



COMMENT?

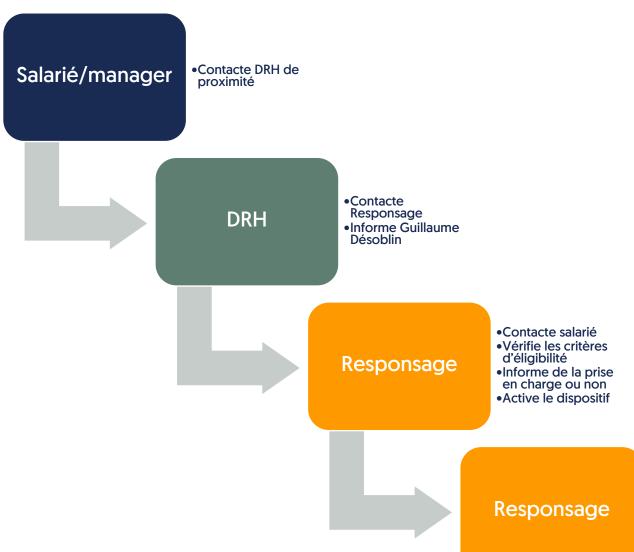
- → Contacter le DRH de proximité qui contacte la Société Responsage. Service disponible du lundi au jeudi de 9h à 17h et le vendredi de 9h à 16h.
- → Responsage contacte le salarié et l'informe de sa prise en charge sous réserve de conformité aux critères d'éligibilité.
- → Prise en charge de l'hébergement d'urgence (10 nuités) par ORPEA. Accompagnement vers un logement temporaire (prise en charge des démarches, réseau de partenaires activé, accompagnement du salarié).





Activation du dispositif « un toit garanti » par les DRH/RRH/établissements





CONTACT

- → Du 26 décembre au 7 janvier (période exceptionnelle de congés) :
 - Kawther Benmouffok: 07.78.05.02.64
 kbenmouffok@responsage.com
 - Baptiste Troussel (directeur des opérations): 06 02 08 75 79 btroussel@responsage.com
 - Aurélie Ventre (directrice commerciale et marketing): 06 02 06 22
 70 aventre@responsage.com

CC: logisecours@responsage.com

→ A partir du 8 janvier :

- Contact direct avec notre plateforme au 0800 94 12 21
- Mail: <u>logisecours@responsage.com</u>

- •Informe DRH + Guillaume Désoblin + Anne Dupin de la décision
- •Informe sur le suivi
- Valide d'éventuelles exceptions à la grille



Plan de Com



Ordre	COM EXTERNE		COM EXTERNE
	Destinataires	Supports	
1	DRH de proximité	Mail + doc avec slides spécifiques sur l'activation des dispositifs	
2	Managers Opérations + siège CC: DRH	Mail avec bannière + kit de com + poster cellule psy pour affichage	
3	Managers et collaborateurs Orpea Live	Texte (image?)	
4			Post Linked In (texte – visuel?)